

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU

Contrat colis viande d'agneau et merguez **distribution unique 30 mai 2024**

Page « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

1- L'association a pour objet :

- De maintenir et d'inciter à l'installation des fermes de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- De promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- De permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

2- L'adhésion annuelle de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagé au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau et bulletin d'adhésion à *Bernadette Faligant*, 21 chemin des ruisseaux Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion.

3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.

5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.

6- Lieu et jour de distribution : le jeudi de 18h30 à 19h30 au terrain de boules rue du Pont Caroline à Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

Défaut d'engagement : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non. En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet

<https://www.amap-goutte-eau.fr/>

Ne pas imprimer cette page destinée à l'AMAPIEN

TERMES DU CONTRAT 2024:

Yohann et Romain de « la bergerie de la Violaie » proposent des **colis de viande d'agneau** produite selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique.

Le conditionnement est sous vide par paquets étiquetés avec le nom du morceau, le poids et la date de consommation.

Les commandes sont libres en quantité et en date.

Les colis ½ agneau : Epaule + Gigot pèsent de 5 à 7 kg et sont au tarif de 17,90 €/kg.

*Colis 1 : GT ER **gigot tranché** : selle, souris (jarret), **épaule en rôti**, 3 paquets de côtes premières, découvertes et filet, 3 paquets de poitrine et collier, 2 à 3 paquets d'abats*

*Colis 2 : GT EOS **gigot tranché** : selle, souris (jarret), **épaule avec os**, 3 paquets de côtes premières, découvertes et filet, 3 paquets de poitrine et collier, 2 à 3 paquets d'abats*

*Colis 3 : GE ER **gigot entier**, **épaule en rôti**, 3 paquets de de côtes premières, découvertes et filet, 3 paquets de poitrine et collier, 2 à 3 paquets d'abats*

*Colis 4 : GE EOS **gigot entier**, **épaule avec os**, 3 paquets de de côtes premières, découvertes et filet, 3 paquets de poitrine et collier, 2 à 3 paquets d'abats*

Un acompte de 50 € (1/2 agneau) par colis sera demandé à la commande, à l'ordre de Bergerie la Violaie. Ce chèque ne sera pas débité et sera détruit à la distribution. Il sert de caution. Le prix du colis est calculé au moment de la livraison selon son poids exact. Pensez à apporter votre chéquier. Merci

Les merguez : Chaque paquet de 300 à 350 Gr compte 5 merguez au prix de 5,20€. Le règlement sera fait par 1 chèques

Le chèque et le contrat sont à remettre à la tutrice : Christine COURCAULT 28 rue de l'Ormeau Corné 49630 LOIRE AUTHION 06.85.75.74.10 courcault.ch@wanadoo.fr

*

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU

Contrat colis viande d'agneau et merguez **distribution unique 30 mai 2024**

Cette feuille est à remplir lisiblement et à imprimer en **1 exemplaire** à remettre au tuteur accompagné du chèque

PRODUCTEUR :

GAEC BERGERIE LA VIOLAIE
Bergerie la Violaie
49370 LA POUZEZE

CONSOMMATEUR :

Nom
Adresse

Téléphone
Mail

Colis de demi agneau souhaité et quantité :

Nombre de paquets de merguez à 5,20€ :

Rappel : Pour les colis d'agneau, un acompte de **50 € (1/2 agneau)** par colis sera demandé à la commande, à l'ordre de Yohann BURET. Ce chèque ne sera pas débité et sera détruit à la distribution. Il sert de caution. Le prix du colis est calculé au moment de la livraison selon son poids exact. Pensez à apporter son chéquier.
Pour les commandes de merguez : le règlement sera fait par 1 chèque à joindre au contrat. *

Signature producteur

« Je soussigné(e),déclare accepter les termes des généralités exposées en page 1, ceux du contrat pages 2 et 3 et être à jour de ma cotisation 2023

Date et signature du consommateur

4

Feuille producteur :

Nom de l'AMAPIEN :

4